

CONFÉRENCE LOI MOP

Réforme de la loi du 26 juin 1990 - Mesure d'observation protectrice : quel impact pour les soins en santé mentale ?

**29 septembre
2025**

16h – Accueil

16h30 – Début de la conférence

18h30 – Drink

Le Beau Vallon – Espace Cassiers : Rue de Bricgnot 205, 5002 Saint-Servais

La Plate-forme namuroise de concertation en santé mentale vous invite à un moment d'échanges autour des applications pratiques et concrètes de cette réforme dans les institutions et services namurois. Venez poser les questions qui vous préoccupent sur le terrain !

Avec les interventions de :



**RÉGINE CORNET
D'ELZIUS**

PREMIER
SUBSTITUT DU
PROCUREUR DU
ROI DE NAMUR



**VÉRONIQUE
LAURENT**

JUGE DE PAIX
DU 1^{ER} CANTON
DE NAMUR



**CAROLINE
DE BEAUFFORT**

PSYCHIATRE AU
BEAU VALLON À
SAINT-SERVAIS



**PHILIPPE
FONTAINE**

CHEF DU
SERVICE DE
PSYCHIATRIE DU
CHR NAMUR



**CÉDRIC
TONDU**

INFIRMIER EN
CHEF DE L'OASIS
AU CNP SAINT-
MARTIN À DAVE

SCAN ME!



Inscription obligatoire pour
le 17 septembre.

[https://forms.gle/vnpw32c
RJWsxzSPo6](https://forms.gle/vnpw32cRJWsxzSPo6)

Attention, places limitées.

Une demande d'informations ?

☎ 0492/72 36 26

✉ COORDINATION@PFNCSM.BE



Plate-forme namuroise
Concertation en santé mentale

 **Wallonie**
familles santé handicap
AVIQ